La Tour de Garde

et Messager de la Présence de Christ

„Sentinelle, où en est la nuit?"
Esaïe 21:11.

XXXIIme Année No 21
Journal bimensuel 1er Novembre 1934

— BERNE —

SOMMAIRE

Vous êtes mes témoins, dit l'Eternel, que je suis Dieu.
Esaïe 43:12.

Journal bimensuel édité par la
WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY
117, Adams Street — Brooklyn N.Y., U.S.A.
Fonctionnaires:
J. F. Rutherford, président. W. E. van Amburgh, secrétaire.

« Et tous tes fils seront enseignés de l'Eternel, et la paix de tes fils sera grande. » — Esaïe 54:13; (D).

Les Ecritures enseignent clairement

QUE JEHOVAH est le seul vrai Dieu, qu'il est d'éternité en éternité, qu'il est le Créateur des cieux et de la terre et Celui qui donne la vie à ses créatures. Que le Logos fut le commencement de sa création et son agent actif dans la création de toutes choses; qu'il est maintenant le Seigneur Jésus-Christ dans la gloire, revêtu de tout pouvoir dans le ciel et sur la terre, et qu'il est le principal agent exécuteur de Jéhovah.

QUE DIEU créa la terre pour l'homme; qu'il créa l'homme parfait et pour vivre sur la terre où il l'avait placé. Que l'homme désobéit volontairement à la loi de Dieu et tomba ainsi sous la sentence de mort; qu'en raison du péché d'Adam, tous les hommes sont nés pécheurs et sont privés du droit de vivre.

QUE JESUS fut fait chair afin de pouvoir devenir le Rédempteur de l'homme; qu'en donnant sa vie en sacrifice pour l'homme, il procura le prix de la rançon; que Jésus ressuscita être divin d'entre les morts, monta aux cieux et que Dieu l'exalta au-dessus de toute créature et de tout nom et le revêtit de tout pouvoir et de toute autorité.

QUE L'ORGANISATION DE JEHOVAH est appelée Sion et que Christ Jésus en est le principal fonctionnaire et le Roi auquel appartient le droit de régner sur le monde; que les disciples oints et fidèles de Christ Jésus sont des enfants de Sion et membres de l'organisation de Jéhovah; qu'ils sont ses témoins et qu'ils ont le devoir et le privilège de rendre témoignage à la suprématie de Jéhovah et de proclamer ses desseins envers l'humanité tels qu'ils sont exprimés dans la Bible; et qu'ils doivent porter les fruits du royaume à tous ceux qui veulent entendre.

QUE LE MONDE a pris fin; que le Seigneur Jésus-Christ, élevé par Jéhovah sur son trône, a expulsé Satan du ciel et a commencé d'établir le royaume de Dieu sur la terre.

QUE LE REMEDE et les bénédictions dont profiteront les peuples de la terre ne pourront venir que par le royaume de Jéhovah que Christ a déjà commencé d'établir. Que le prochain grand acte du Seigneur sera la destruction de l'organisation de Satan et l'établissement de la justice sur la terre; que tous ceux qui dans le royaume obéiront à ses lois seront régénérés et vivront sur la terre à toujours.

SA MISSION

CE JOURNAL est édité pour faire connaître Jéhovah et ses desseins tels qu'ils sont révélés dans les saintes Ecritures. Il contient un enseignement spécialement utile aux témoins de Jéhovah. Il est rédigé de façon à permettre à ses lecteurs l'étude systématique de la Bible et la Société met en outre à leur disposition d'autres écrits se prêtant à ces études. Il publie aussi des articles convenant à l'enseignement du public par radio.

La « Tour de Garde » s'en tient strictement, pour ses exposés, à la Bible comme autorité. Elle est absolument libre et indépendante de tous partis, de toutes sectes, de toutes institutions en général. Elle est sans réserve au service de Jéhovah Dieu et de son royaume dont Christ est le Roi. Elle n'a pas un point de vue dogmatique, au contraire, le lecteur est invité à soumettre son contenu à un sérieux examen à la lumière de la parole de Dieu. Elle ne se prête pas à la controverse et ses colonnes ne sont pas ouvertes aux critiques individuelles.

Abonnements:

Suisse : 1 an 6 fr. — Chèques postaux Berne III 3319.
6 mois 3 fr. —
France : 1 an 30 fr. — Chèques postaux Paris 1310-71.
6 mois 15 fr. —
Belgique : 1 an 30 fr. — Chèques postaux Bruxelles 96976.
6 mois 15 fr. —

Autres pays : 1 an 7 fr. 50 (argent suisse). (1) Payable au bureau de la Société du pays même, (2) payable par mandat-poste international à l'imprimerie à Berne ou (3) commandé au bureau de poste du lieu de résidence de l'abonné (abonnement-poste).

Adresses de livraison :

Suisse : .... 39, Allmendstrasse, BERNE
France : .... 129, Faubourg Poissonnière, PARIS IX
Belgique : .... 66, rue de l'Intendant, BRUXELLES

Tous ceux qui étudient sérieusement la Bible et qui, par suite de vieillesse, d'infirmité ou de situation difficile ne peuvent pas payer l'abonnement de la «Tour de Garde», recevront ce journal gratuitement s'ils le demandent à la Société en indiquant leurs motifs. La demande doit se renouveler chaque année.

5898 Imprimé par la Tour de Garde, Berne (Suisse)
Printed in Switzerland

Programmes des causeries par Radio

RADIO-VITUS, Paris — Longueur d'onde 222 m
- Mardi .... 19.45—20.15 HEO
- Jeudi .... 19.45—20.15 HEO
- Samedi .... 19.45—20.15 HEO
- Dimanche .... 12.00—12.30 HEO

RADIO-TOULOUSE-SAINT-AGNAN 60 kw — Longueur d'onde 329 m
- Mercredi .... 19.50—20.05 HEO
- Samedi .... 19.50—20.05 HEO

RADIO L. L. PARIS 0,8 kw. — Longueur d'onde 209 m
- Vendredi .... 20.15—20.30 HEO

WALLONIA-BONNE ESPÉRANCE (Belgique) — Longueur d'onde 201,07 m
- Mercredi .... 8.45—9.00 HEO

RADIO-TALLINN (Reval) — Longueur d'onde 296,1 m
- Dimanche .... 16.30—17.30

Conférences publiques
au moyen de phonographes reproducteurs électriques

Jéhovah a béni abondamment l'usage des phonographes reproducteurs électriques. Il a clairement montré que cet appareil répond aux exigences actuelles, c'est-à-dire celles de l'heure où l'ennemi, sous la direction de Gog, cherche à retirer aux oints l'usage des postes émetteurs et où le monde aimerait beaucoup entendre le message de Dieu, mais non pas celui des hommes. Cet appareil, fonctionnant par force électrique, a procuré aux Témoins de Jéhovah de plus amples occasions de prêcher le message de vérité, de sorte que nos écrits sont demandés davantage et que des groupes se sont formés pour étudier la parole de Dieu. Plus de 450 appareils sont en usage aux Etats-Unis et bon nombre dans d'autres pays. — Pour de plus amples détails prière de s'adresser à la Société.

La TOUR de GARDE
ET MESSAGER DE LA PRÉSENCE DE CHRIST

XXXIIme Année | 1er Novembre 1934 | No 21

Sa Bonté

(Première partie)

« Combien est précieuse ta bonté, ô Dieu! A l'hombre de tes ailes les fils de l'homme cherchent un refuge. Ils se rassasient de l'abondance de ta maison, et tu les abreuves au torrent de tes délices. Car auprès de toi est la source de la vie; par ta lumière nous voyons la lumière. » — Ps. 36: 8–10.

JEHOVAH a établi Sion et rassemblé ses saints auprès de lui; c'est pourquoi il leur donne maintenant de sa bonté et de sa grâce un aperçu beaucoup plus profond qu'ils n'auraient pu l'avoir auparavant. Ceux qui sont dans le temple, à l'abri du Très-Haut, et qui y sont enseignés de Dieu, c'est-à-dire par Christ Jésus, reçoivent l'ordre de se rendre parmi les peuples, de crier sur les toits le nom de Jéhovah et d'annoncer aux hommes de bonne volonté, la bonté de Jéhovah à l'égard des fils de l'homme. Lorsque ceux qui aiment Dieu apprennent à connaître ses bontés, elles deviennent pour eux extrêmement précieuses. Ils savent qu'ils ne peuvent chercher un refuge que sous les ailes du Dieu tout-puissant, et ils se réjouissent d'appeler l'attention des autres hommes sur ce refuge que Jéhovah leur offre. Cette gracieuse disposition de Jéhovah réjouit le cœur de tout homme qui se trouve dans son organisation royale.

² Jéhovah exercera par l'intermédiaire du grand exécuteur de ses desseins une justice équitable contre ceux qui ont rompu volontairement et sciemment son alliance éternelle sur la sainteté et l'inviolabilité de la vie humaine. Mais la justice divine est toute de miséricorde et de grâce à l'égard de ceux dont le cœur est pur et qui désirent la justice. Dieu a ordonné que sa bonté et sa grâce soient révélées à tous ceux qui ont été attirés inconsciemment dans les pièges de Satan. Ses actes de justice sont comme le grand abîme et sa miséricorde est sans fin. Le privilège de ceux qui aspirent à la connaissance et à la compréhension est d'apprendre à connaître la bonté et l'affection de notre Dieu.

³ Jéhovah a annoncé à la classe du temple qu'il est la source de la vie et qu'il n'en est point d'autre en dehors de lui. Il ne leur a pas seulement donné cette connaissance pour leur propre bien, mais encore pour qu'ils annoncent cette vérité à ceux qui sont de bonne volonté et qui ont un cœur sincère. La bataille du grand jour du Dieu tout-puissant est proche et lors de cette bataille Christ Jésus, celui qui réhabilite le nom de Dieu, détruira les méchants; mais Jéhovah a préparé un lieu de refuge à l'intention de ceux dont les cœurs se tournent vers la justice et qui cherchent à se joindre à son organisation. Ces derniers sont connus comme faisant partie de la classe de Jonadab, parce qu'ils furent préfigurés par Jonadab. Jéhovah a pris à leur intention, en corrélation avec sa maison, une disposition suffisante. « Tu fais miséricorde jusqu'à la millième génération, et tu punis l'iniquité des pères dans le sein de leurs enfants après eux. Tu es le Dieu grand, le puissant, dont le nom est l'Eternel des armées. Tu es grand en conseil et puissant en action; tu as les yeux ouverts sur toutes les voies des enfants des hommes, pour rendre à chacun selon ses voies, selon le fruit de ses œuvres. » (Jér. 32: 18, 19) Les témoins de Jéhovah ont le devoir d'attirer l'attention des Jonadabs sur ces vérités, afin que ces derniers soient instruits de la seule voie qui leur permet d'échapper à la grande destruction qui viendra très prochainement sur le monde. Ils doivent connaître Jéhovah, se placer de son côté, y demeurer résolument et sincèrement et le servir, s'ils veulent recevoir le don de la vie, par Jésus-Christ, notre Seigneur.

Les villes de refuge

⁴ En vue d'aider l'étudiant de la Bible dans l'étude de ce qui va suivre, retraçons ici les quelques données suivantes: Les villes de refuge, déterminées par la loi de Dieu, étaient des lieux de protection pour ceux qui involontairement ou inconsciemment rompirent l'alliance éternelle, en tuant quelqu'un. Le fait que cette bienveillante disposition de Jéhovah fut annoncée au temps de l'établissement de l'alliance de fidélité montre que les villes de refuge préfiguraient la bonté de Dieu en pourvoyant à la protection des hommes de bonne volonté pendant la bataille d'Harmaguédon, et qu'ils doivent apprendre à connaître ces vérités après l'établissement de Sion et avant Harmaguédon. Il montre en outre que le reste des oints de Jéhovah, séjournant sur la terre, a reçu une mission formelle qu'il doit remplir à l'égard de la classe de Jonadab, et enfin que les Jonadabs doivent remplir, de leur côté, certaines obligations pour avoir la certitude de trouver un refuge durant la tourmente et d'obtenir finalement la vie.

⁵ Jéhovah entretint Moïse pour la première fois des villes de refuge, lorsque Moïse était dans les plaines de Moab. Après que Dieu a fait comprendre à son peuple que la parole qu'il a prononcée, et qui est relatée dans Deutéronome, trouve son application depuis la venue de Jésus dans le temple, nous pouvons nous attendre à ce que la disposition concernant les villes de refuge, qui est rédigée dans les prophéties, trouve un accomplissement antitypique à peu près au moment où les fidèles disciples de Christ Jésus sont admis dans l'alliance du royaume. «L'Eternel parla à Moïse, dans les

plaines de Moab, près du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho. Il dit: Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur: Lorsque vous aurez passé le Jourdain et que vous serez entrés dans le pays de Canaan, vous vous établirez des villes qui soient pour vous des villes de refuge, où pourra s'enfuir le meurtrier qui aura tué quelqu'un involontairement. » — Nombres 35: 1, 10, 11; Deut. 19: 1–10.

6 Moïse typifiait Christ Jésus; ce que Moïse fit — d'après la relation qui est faite dans Deutéronome — dans les plaines de Moab, avant que les Israélites passent le Jourdain et se rendissent à Jéricho, est manifestement en rapport avec les jours où s'achève l'œuvre de préparation d'un chemin devant Jéhovah. (Mal. 3: 1; Deut. 18: 15, 18; Actes 3: 19–23) Peu avant que Moïse eût achevé son œuvre et que Jéhovah lui eût donné des instructions à propos des villes de refuge, il transmit la loi suivante aux Israélites: « Voici les paroles que Moïse adressa à tout Israël, de l'autre côté du Jourdain, dans le désert.... Dans la quarantième année, au onzième mois, le premier du mois, Moïse parla aux enfants d'Israël selon tout ce que l'Eternel lui avait ordonné de leur dire. » (Deut. 1: 1, 3) « Alors Moïse choisit trois villes de l'autre côté du Jourdain, à l'orient, afin qu'elles servissent de refuge au meurtrier qui aurait involontairement tué son prochain, sans avoir été auparavant son ennemi, et afin qu'il pût sauver sa vie en s'enfuyant dans l'une de ces villes. C'étaient: Betser, dans le désert, dans la plaine, chez les Rubénites; Ramoth, en Galaad, chez les Gadites, et Golan, en Basan, chez les Manassites. C'est ici la loi que présenta Moïse aux enfants d'Israël. » (Deut. 4: 41–44) Trois des villes de refuge étaient situées, conformément à l'ordre de Jéhovah, à l'est du Jourdain et trois autres à l'ouest, au pays de Canaan. — Nombres 35: 13, 14.

7 Ceux du temple ont appris que Jéhovah se sert, sur la terre, parfois de son peuple dévoué, pour exécuter certaines choses en accomplissement de sa prophétie, sans que son peuple puisse, à l'époque, en comprendre la signification; mais par la suite Jéhovah lui donne la compréhension à propos de ces vérités; il lui témoigne ainsi sa grâce, en l'employant à l'accomplissement des prophéties. L'établissement des villes de refuge constituait pour ceux qui en auraient besoin, un avis que Dieu avait pris des dispositions pour leur protection, en instituant un lieu de refuge au temps de la détresse. C'est là une partie de la prophétie; aussi doit-elle s'accomplir ultérieurement, c'est-à-dire lors de la venue du plus grand Moïse. Le 24 Février 1918 le message suivant fut lancé pour la première fois, à Los Angeles (Californie), avec la grâce du Seigneur, sous ses directives et manifestement avec l'appui de la providence toute-puissante: « Le monde a pris fin — Des millions de personnes vivant actuellement ne mourront jamais ». Par la suite ce message fut proclamé au moyen de conférences et par des écrits dans toute la « chrétienté ». Nul membre du peuple de Dieu ne pouvait alors comprendre tout à fait ce problème; mais depuis qu'ils ont été admis dans le temple, ils voient et comprennent que ceux qui vivront et ne devront pas mourir sont précisément ceux qui montent dans le « char », comme Jonadab, à l'invitation de Jéhu, monta avec lui dans le char. L'énoncé biblique concernant les villes de refuge devient ainsi beaucoup plus clair, et il doit certainement contenir des vérités réconfortantes pour le « reste » d'à présent. — Rom. 15: 4.

8 Jéhovah ordonna d'accorder quarante-huit villes et banlieues aux Lévites. Cela montre que les nations de la « chrétienté » n'ont pas le droit de chasser du pays les serviteurs de Jéhovah et notamment ses témoins oints, mais qu'ils doivent leur accorder toute la liberté d'action dont ils ont besoin et la compensation qui leur est dûe au titre de leur subsistance. Cela appuie en outre la conclusion que ceux qui reçoivent la littérature de la vérité se rapportant à Jéhovah et à son royaume devraient contribuer quelque peu aux frais occasionnés par la publication du message, afin que les témoins de Jéhovah puissent continuer cette œuvre de proclamation et que d'autres personnes aient également l'occasion d'apprendre à connaître le nom de Jéhovah et sa bonté. La classe de Jonadab comprend maintenant qu'elle jouit du privilège de servir cette œuvre et même de porter le message à d'autres hommes, ce qui lui permet de manifester son amour au Seigneur et de lui montrer combien elle apprécie sa bonté.

9 Parmi les quarante-huit villes qui devaient être choisies au profit des Lévites, six villes furent désignées comme lieux de refuge. « Parmi les villes que vous donnerez aux Lévites, il y aura six villes de refuge où pourra s'enfuir le meurtrier, et quarante-deux autres villes. » (Nombres 35: 6) Ces six villes furent affectées à ceux qui avaient été délivrés et rachetés à la place des premiers-nés d'Israël, par Jéhovah, et qui étaient destinés exclusivement au service de Dieu. (Nombres 3: 11–51) — Une ville est le symbole d'une organisation; les six villes choisies figurent l'organisation des oints de Jéhovah qui sont encore sur la terre, et représentent Sion, la ville sainte, depuis son établissement. Le fait qu'il y eut six villes n'indique pas l'imperfection des lieux de refuge, mais montre plutôt qu'il s'agissait là de la disposition prise par Dieu en vue d'un refuge, alors que la terre se trouve toujours encore dans une situation imparfaite. — Il n'y eut à l'époque ni ponts ni bacs sur le Jourdain; or la bonté de Dieu se révéla une fois de plus dans ses instructions prescrivant que trois des villes de refuge devaient se trouver à l'orient et les trois autres à l'occident. Les Lévites et les sacrificateurs [ces derniers furent également des Lévites, et étaient choisis parmi cette tribu], figurent vraisemblablement le fait que l'organisation royale de Jéhovah est établie et que c'est là la cité qu'attendait Abraham, quand il habita sous les tentes. — Hébr. 11: 9, 10.

10 Le mot hébreu pour « refuge », qui ne fut employé que pour les six villes de refuge, signifie un « asile », un lieu où sont admis les choses et les personnes en vue de leur protection et de leur conservation. Puisqu'il a plu à Jéhovah de prendre une disposition de ce genre en faveur de ceux qui avaient tué involontairement, et qui se trouvent de ce fait sans aide et sans protection devant le vengeur du sang répandu ou l'exécuteur des hautes

œuvres, il est certainement raisonnable de penser que Jéhovah a préparé un semblable lieu de refuge pour les hommes de bonne volonté, en vue de les protéger contre l'épée de l'exécuteur, lorsque celui-ci vengera la violation générale de l'alliance éternelle qui se rapporte à la sainteté ou à l'inviolabilité de la vie humaine. Toutes les nations ont rompu l'alliance éternelle et c'est pour cette raison que Jéhovah les punira comme elles le méritent, au cours de la bataille d'Harmaguédon, au jour de l'exécution de la vengeance de notre Dieu. — Le fugitif pouvait être recueilli dans les villes de refuge. Jéhovah a créé de même un lieu de refuge pour le jour où sera exécutée sa vengeance, lieu où les hommes qui apprennent à connaître la vérité et font ce qui est juste peuvent être recueillis.

11 Quarante-huit villes au total furent accordées aux Lévites, et parmi ces quarante-huit villes, treize furent données aux sacrificateurs. (Jos. 21: 1–19) Une seule ville des sacrificateurs devint une ville de refuge: Hébron, dans les montagnes de Juda. (Jos. 21:11–13) Ce fut sans doute la ville vers laquelle se rendit Marie, la mère de Jésus, quand elle alla rendre visite à Elisabeth, femme de Zacharie, le sacrificateur. (Luc 1:39, 40) Les villes de refuge étaient données à la tribu de Lévi, parmi laquelle étaient choisis les sacrificateurs; les meurtriers qui demandaient aide et protection dans ces villes, devaient y trouver refuge. Ces villes de protection symbolisaient l'organisation de ceux qui se sont complètement consacrés à Dieu et à son service dans le temple. Le meurtrier ne pouvait nulle part ailleurs trouver refuge et sécurité. Cela est une preuve certaine que la classe de Jonadab, qui cherche un lieu de refuge pour le jour de la vengeance, ne peut le trouver que dans le char de Jéhu, c'est-à-dire dans l'organisation de Jéhovah, dont le chef est Christ Jésus, le grand souverain sacrificateur.

12 Les villes de refuge devaient être établies après que les Israélites eurent fait leur entrée dans le pays de Canaan. « L'Eternel parla à Moïse, et dit: Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur: Lorsque vous aurez passé le Jourdain et que vous serez entrés dans le pays de Canaan, vous vous établirez des villes qui soient pour vous des villes de refuge, où pourra s'enfuir le meurtrier qui aura tué quelqu'un involontairement. » (Nombre 35: 9–11) Cela correspond vraisemblablement au temps où commença l'œvre d'Elisée et de Jéhu. Ce temps est également indiqué par les paroles suivantes de Moïse: « Lorsque l'Eternel, ton Dieu, aura exterminé les nations dont l'Eternel, ton Dieu, te donne le pays, lorsque tu les auras chassées et que tu habiteras dans leurs villes et dans leurs maisons, tu sépareras trois villes au milieu du pays dont l'Eternel, ton Dieu, te donne la possession. » (Deut. 19:1,2) En 1914, Jésus a reçu les nations pour héritage et a été envoyé pour les chasser du lieu qu'elles occupaient illégitimement. (Ps. 2:8,9) En 1919, Jésus a conduit son fidèle « reste » sur la terre, au delà du Jourdain symbolique, dans la « terre » promise ou dans l'état du royaume, et il lui a donné des privilèges et des opportunités de servir avec lui, comme le fit Josué avec les Israélites. Les sacrificateurs qui portèrent l'arche de l'alliance furent les premiers à descendre dans le Jourdain; ils demeurèrent dans le lit asséché du fleuve jusqu'à ce que tout le peuple l'eut franchi. (Jos. 3:7,8,15,17) Avant que les Israélites fussent parvenus au bord du Jourdain, Moïse avait déterminé trois villes de refuge à l'orient du fleuve, conformément à l'ordre qu'il avait reçu de Jéhovah. Avant que le « reste » eût été admis dans le temple, le Seigneur avait fait proclamer, de même, son message: « Des millions de personnes vivant actuellement ne mourront jamais ». Cela veut dire évidemment que seul s'ils se soumettent aux prescriptions édictées par le Seigneur, ils ne mourront pas. Il était également annoncé, à l'époque, que l'œuvre d'Elie avait pris fin. Ce fut là une période de transition — de l'œuvre d'Elie à celle d'Elisée.

« Involontairement »

13 Selon les dispositions de la loi, les villes de refuge devaient servir à la protection de ceux qui avaient tué involontairement. « Ces six villes serviront de refuge aux enfants d'Israël, à l'étranger et à celui qui demeure au milieu de vous: là pourra s'enfuir tout homme qui aura tué quelqu'un involontairement. » (Nombres 35:15) Que faut-il entendre par les paroles: « Tout homme qui aura tué quelqu'un involontairement »? — L'organisation terrestre de Satan a rompu volontairement et consciemment l'alliance éternelle, en tuant les créatures humaines, à plaisir et cruellement. C'est pourquoi Dieu déclare, par la bouche de son prophète, qu'il a décidé d'anéantir l'organisation officielle de Satan, cause de sa violation de l'alliance éternelle. « Le pays était profané par ses habitants; car ils transgressaient les lois, violaient les ordonnances, ils rompaient l'alliance éternelle. C'est pourquoi la malédiction dévore le pays, et ses habitants portent la peine de leurs crimes; c'est pourquoi les habitants du pays sont consumés, et il n'en reste qu'un petit nombre. » (Es. 24:5,6) Les puissants groupes commerciaux et politiques de l'organisation visible de Satan ont, à dessein, fomenté et livré des guerres atroces au cours desquelles le sang innocent des hommes a coulé à flots. L'élément religieux de la « chrétienté », notamment le clergé, a sanctifié ces guerres et déclaré blasphématoirement que ces tueries se déroulaient en conformité avec la volonté de Dieu. Tous ces meurtriers volontaires périront dans la bataille d'Harmaguédon. D'autre part il est des hommes sur la terre, dans les pays de la « chrétienté » surtout, qui ont travaillé pour les systèmes commerciaux et politiques de l'oppression et les ont soutenus, qui ont servi dans les armées et dans les flottes de guerre et, de ce fait, ont tué des hommes; ils ont défendu les systèmes commerciaux et politiques qui oppriment les peuples et furent alliés aux systèmes religieux qui ont sanctifié la guerre. Pour toutes ces raisons ces hommes ont été complices du crime de violation de l'alliance éternelle. D'autres ont en outre participé, comme membres de la « force armée », des forces policières, aux persécutions dirigées contre les fidèles disciples de Christ Jésus et ont combattu

ceux qui servent Dieu. Durant la guerre mondiale, nombreux furent ceux qui se rendirent coupables de tels forfaits, notamment en ce qui concerne la persécution du peuple de Dieu; mais ils ne le firent pas méchamment; ils ignoraient qu'ils violaient, ce faisant, la loi de Dieu.

14 Les éléments gouvernants en Israël s'étaient précisément rendus coupables des méfaits énumérés dans le paragraphe précédent, et Jésus leur dit: « Afin que retombe sur vous tout le sang innocent répandu sur la terre, depuis le sang d'Abel, le juste, jusqu'au sang de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez tué entre le temple et l'autel. Je vous le dis en vérité, tout cela retombera sur cette génération. » (Matth. 23: 35, 36) L'élément meurtrier et gouvernant de la nation israélite, qui s'était juré particulièrement d'opprimer et de tuer les serviteurs de Dieu et qui opprima et tua en général les hommes pauvres et sans défense, tomba sous le coup de la vengeance de Dieu. Ce terrible châtiment vint quelques années après la mise en croix de Jésus, et l'apôtre Pierre, rempli du saint-esprit, dit aux Israélites: « Sauvez-vous de cette génération perverse. » — Actes 2: 40.

15 Depuis la venue de Jésus dans le temple, le peuple de Dieu a été violemment persécuté dans les pays de la « chrétienté », et la peine du meurtre repose sur ceux qui ont sciemment pris part à cette odieuse persécution. D'autres, par contre, y avaient participé inconsciemment. La «chrétienté» et notamment sa partie officielle, prétendent emphatiquement accomplir la volonté de Dieu, mais la « chrétienté » se rend en même temps coupable de nombreux crimes publics et odieux. C'est à cela que se réfère le prophète de Jéhovah, quand il dit: « Quoi donc! la cité [prétendue] fidèle est devenue une prostituée! Elle était remplie d'équité, la justice y habitait, et maintenant il y a des assassins! Ton argent s'est changé en scories, ton vin a été coupé d'eau. Tes chefs sont rebelles et complices des voleurs, tous aiment les présents et courent après les récompenses; ils ne font pas droit à l'orphelin, et la cause de la veuve ne vient pas jusqu'à eux. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur, l'Eternel des armées, le Fort d'Israël: Ah! je tirerai satisfaction de mes adversaires, et je me vengerai de mes ennemis. » (Es. 1: 21–24) Le clergé, notamment la hiérarchie catholique romaine, a été secrètement de connivence avec les grands malfaiteurs du négoce et de la politique, pour piller et opprimer le peuple; aussi la prophétie précitée s'applique-t-elle au clergé, car c'est lui qui prétend être le royaume de Dieu. Le prophète de Jéhovah dit encore: « Car j'entends des cris comme ceux d'une femme en travail, des cris d'angoisse comme dans un premier enfantement. C'est la voix de la fille de Sion; elle soupire, elle étend les mains: Malheureuse que je suis! Je succombe sous les meurtriers! » (Jér. 4: 31) « Et les autres se saisirent des serviteurs, les outragèrent et les tuèrent. Le roi fut irrité; il envoya ses troupes, fit périr ces meurtriers, et brûla leur ville. » (Matth. 22: 6, 7) Il y eut des gens parmi les Juifs comme parmi les « chrétiens », qui n'approuvèrent point ces méfaits, mais que les circonstances contraignirent à y participer et à soutenir les malfaiteurs, tout au moins jusqu'à un certain degré; aussi ces gens appartiennent-ils à la classe qui s'est rendue inconsciemment ou involontairement coupable du carnage.

16 Ceux qui ainsi ont aidé les malfaiteurs doivent bénéficier d'une occasion de s'échapper, sans quoi ils succomberaient lors de la grande détresse dans la bataille du grand jour du Dieu tout-puissant. Jéhovah dans sa grâce et dans sa bonté a précisément pris une disposition de ce genre; les villes de refuge symbolisent cette voie de s'échapper. D'entre les six villes de refuge « Moïse choisit trois villes de l'autre côté du Jourdain, à l'orient. » (Deut. 4: 41–44) Josué confirma ce choix quand il eut franchi le Jourdain; il désigna en outre trois autres villes au pays de Canaan. (Josué 20: 7–9) Les six villes étaient des lieux de refuge pour les enfants d'Israël, ainsi que pour l'étranger et pour celui qui demeurait au milieu d'eux. Il est ainsi montré que lors de l'accomplissement de cette prophétie, le lieu de refuge sera destiné aussi bien aux membres de la « chrétienté » qu'à ceux qui, tout en s'étant joints à la « chrétienté », n'en constituent cependant pas une partie; ce lieu sera donc pour tous ceux qui ont besoin d'un refuge, qui le désirent et le cherchent. « Où pourra s'enfuir le meurtrier qui aura tué quelqu'un involontairement, sans intention [litt. sans le savoir]; elles vous serviront de refuge contre le vengeur du sang. — Telles furent les villes désignées pour tous les enfants d'Israël et pour l'étranger, en séjour au milieu d'eux, afin que celui qui aurait tué quelqu'un involontairement pût s'y réfugier et qu'il ne mourût pas de la main du vengeur du sang, avant d'avoir comparu devant l'assemblée. » — Josué 20: 3, 9.

17 Mais lorsque quelqu'un fut frappé volontairement avec un instrument de fer comme arme, avec une pierre lancée ou avec un instrument de bois qui puisse causer la mort, un gourdin par exemple, celui qui accomplit un tel méfait était coupable de meurtre et devait mourir. (Nombre 35: 16–18) Le sang du meurtrier devait être répandu par le vengeur ou par le vengeur du sang; telle fut la loi de Dieu concernant le châtiment pour violation de l'alliance éternelle. « Si quelqu'un verse le sang de l'homme, par l'homme son sang sera versé; car Dieu a fait l'homme à son image. » (Gen. 9: 6) « Le vengeur du sang fera mourir le meurtrier; quand il le rencontrera, il le tuera. » (Nomb. 35: 19) Mais quand quelqu'un fut tué accidentellement ou sans intention, le meurtrier pouvait s'enfuir vers la ville de refuge pour y trouver protection. « Ces villes vous serviront de refuge contre le vengeur du sang, afin que le meurtrier ne soit point mis à mort avant d'avoir comparu devant l'assemblée pour être jugé. » — Nombres 35: 12.

Le vengeur du sang

18 Qui est « le vengeur du sang » ou celui qui exécute la vengeance contre de tels malfaiteurs, dans l'antitype? Le seul énoncé de la loi divine fait du « vengeur du sang » l'exécuteur officiel des desseins de Dieu. Selon le mot hébreu, désignant « vengeur du sang », l'application de la loi du talion — alors même qu'il s'agissait d'un proche parent

— incombait à son parent ou à un membre de la famille; les rapports existants entre Boaz, Naomie et Ruth fournissent un exemple d'une telle parenté. » *« La Tour de Garde »,* année 1925, page 22, paragraphe 51, dit: « Il semblerait que Satan joue le rôle de vengeur du sang. » Cette déclaration est certainement erronée, et c'est pour cette raison que *« La Tour de Garde »* la démentit présentement. Il est bien exact que Satan dispose toujours encore de la puissance de la mort, qui lui fut donnée lorsqu'il fut établi comme gardien de l'homme, et qu'il occasionne la mort de beaucoup d'hommes et même de certains disciples de Christ Jésus. Cela ne signifie cependant nullement qu'il est l'exécuteur officiel des desseins de Jéhovah, et surtout pas en ce qui concerne les villes de refuge. Satan ne fut jamais un parent de l'homme; il ne lui fut donc pas permis d'exercer la mission de vengeur du sang. Satan est une créature spirituelle, et ce fait, à lui seul, suffirait à l'exclure de l'exécution d'une mission de ce genre. Il ne fut pas davantage et d'aucune manière un parent des Israélites, et ne possède de fait ni mission ni qualité en rapport avec les villes de refuge.

19 Or, le grand parent du genre humain est Jésus; et ce parce qu'il est né de la vierge Marie; il fut par conséquent aussi le parent des Israélites. (Gal. 4: 4, 5) Jésus, l'homme parfait, a racheté le genre humain par son sang précieux; c'est pourquoi il est le Rédempteur, et en cette qualité il a reçu de Jéhovah, son Père, les pleins-pouvoirs, en vue de donner la vie au genre humain. (Rom. 6: 23; Es. 9: 6, 7) Il est le grand exécuteur des desseins de Jéhovah, et il exerce la justice en rendant la pareille au meurtrier. « Le Père ne juge personne, mais il a remis tout jugement au Fils.... Et il lui a donné le pouvoir de juger, parce qu'il est Fils de l'homme. » (Jean 5: 22, 27; Deut. 19: 21) Christ Jésus est celui qui réhabilite le nom de Jéhovah et exécute tous les ennemis de Dieu; pour l'exécution de la vengeance il s'adjoint ceux qui furent préfigurés par les « six hommes », ayant chacun à la main son instrument de destruction, dont ils firent usage contre les coupables, conformément au commandement de Dieu. — Voir Ezéchiel 9: 1, 2.

20 « Le vengeur du sang fera mourir le meurtrier; quand il le rencontrera, il le tuera. » (Nombres 35: 19) Jésus-Christ, le grand exécuteur des hautes œuvres, rejoindra sûrement tous les meurtriers à Harmaguédon, la bataille du grand jour du Dieu tout-puissant, et il tuera tous ceux qui ne se sont pas réfugiés dans les villes de refuge. La loi ordonnait que le meurtrier ne fût « point mis à mort avant d'avoir comparu devant l'assemblée pour être jugé. » (Nombres 35: 12) Tous les autres meurtriers devaient être exécutés. Les villes de refuge servaient de voie pour s'échapper à la destruction, « de peur que le vengeur du sang, échauffé par la colère et poursuivant le meurtrier, ne finisse par l'atteindre s'il y avait à faire beaucoup de chemin, et ne frappe mortellement celui qui ne mérite pas la mort, puisqu'il n'était point auparavant l'ennemi de son prochain. Afin que le sang innocent ne soit pas répandu au milieu du pays que l'Eternel, ton Dieu, te donne pour héritage, et que tu ne sois pas coupable de meurtre. » (Deut. 19: 6, 10) Cette disposition de la loi divine préfigurait des choses beaucoup plus importantes, qui devaient se réaliser après l'admission des fidèles dans l'alliance du royaume. (Hébr. 10: 1; 12: 12-29) Puisque la nouvelle alliance a déjà été inaugurée et que les fidèles ont été admis dans l'alliance du royaume, il faut en déduire que les villes de refuge antitypiques sont à présent établies, et ce au profit de ceux qui se soumettent aux termes des dispositions bienveillantes prises par Dieu.

21 Quand Jéhu partit pour réhabiliter le nom de Jéhovah, son cœur était « échauffé », et il brûlait d'exécuter la mission qui lui était confiée. Le cœur du plus grand Jéhu, Christ Jésus, était pareillement échauffé, quand il reçut mission de régner au milieu de ses ennemis et de réhabiliter le nom de Jéhovah. La violation notoire, brutale et odieuse de l'alliance éternelle, par le sang humain répandu, doit à présent être vengée; le jour de la vengeance de notre Dieu est en effet venu, et ceux, sur lesquels repose la responsabilité du meurtre, doivent être exécutés par le grand exécuteur des hautes œuvres. C'est pourquoi le diable sait 'qu'il dispose de peu de temps', et que bientôt sera livrée la bataille du grand jour du Dieu tout-puissant. C'est alors que les meurtriers recevront une juste punition pour leur forfait et que sera réhabilité le nom de Jéhovah. Quiconque a pris part sans intention à l'œuvre diabolique dirigée contre l'humanité et à l'accumulation d'outrages sur le nom de Jéhovah, mais désirerait fuir à présent vers le lieu de refuge, devra le faire promptement. Ceux-là doivent s'enfuir de l'organisation du diable et se réfugier dans l'organisation de Dieu pour y demeurer. C'est pourquoi il est écrit: « Fuyez de Babylone, et que chacun sauve sa vie, de peur que vous ne périssiez dans sa ruine [ou: culpabilité, méfait]! Car c'est un temps de vengeance pour l'Eternel; il va lui rendre selon ses œuvres. — Aiguisez les flèches, saisissez les boucliers! L'Eternel a excité l'esprit des rois de Médie, parce qu'il veut détruire Babylone; car c'est la vengeance de l'Eternel, la vengeance de son temple. » — Jérémie 51: 6, 11.

22 Depuis des siècles toute la terre s'est trouvée sous le gouvernement oppresseur de Satan et de sa cruelle et infâme organisation. L'exécuteur des desseins divins, Christ Jésus, exterminera complètement les infâmes à Harmaguédon. Il est maintenant dans le temple, pour exécuter le jugement, et Dieu ordonne à toutes les nations de demeurer silencieuses devant lui, et d'écouter le commandement de Jéhovah. Le temps est venu où il fait proclamer ses desseins, et c'est pour cette raison qu'il fait adresser des avertissements aux hommes. L'élément officiel de l'organisation visible de Satan a été mis au courant et averti que ce monde est l'organisation de Satan, qui sera détruite et que les témoins de Jéhovah ont été établis par lui pour annoncer ces vérités et porter cet avertissement. La diffusion de ces vérités n'a pas plu au clergé, au négoce et aux politiciens; ils se sont refusés au contraire, de prêter attention à la proclamation et à l'avertissement et ont endurci leurs

cœurs. Ce qui précède s'applique notamment au clergé. Cette puissance continue à opprimer et à persécuter volontairement, sciemment, avec réflexion et méchanceté le peuple de Dieu, parce qu'il proclame la vérité. Elle va même jusqu'à faire subir des dommages corporels à ceux qui sont dévoués au Seigneur et à les tuer. Le clergé fait du tort même aux hommes de bonne volonté, en essayant constamment de les empêcher de recevoir la vérité. L'élément officiel de l'organisation de Satan, qu'il s'agisse de la partie visible ou de la partie invisible, a juré d'exterminer les oints du Seigneur et d'empêcher la proclamation de la vérité concernant Jéhovah, son nom et ses desseins. (Ps. 83: 1–5) De même qu'Achab et Jézabel subornèrent des témoins pour tuer Naboth et accaparer ses biens, ainsi le clergé et ses conjurés corrompent d'autres, pour qu'ils prêtent des faux serments contre les témoins de Jéhovah. Ils font donc souffrir les fidèles et manifestent leur méchanceté et leur impitoyable haine. Ces persécuteurs les guettent dans l'intention de les tuer; la loi de Dieu dit à leur propos: « Si un homme pousse son prochain par un mouvement de haine, ou s'il jette quelque chose sur lui avec préméditation [version angl.: s'il le guette et jette quelque chose sur lui], et que la mort en soit la suite, ou s'il le frappe de sa main par inimitié, et que la mort en soit la suite, celui qui a frappé sera puni de mort, c'est un meurtrier: le vengeur du sang tuera le meurtrier, quand il le rencontrera. » — Nombres 35: 20, 21.

[23] Pas plus tard qu'à Harmaguédon Jésus-Christ, le vengeur du sang, exterminera le clergé haineux et ses complices. Il est tout à fait clair que des gens ayant prétendu servir Dieu tout en servant en même temps et volontairement le diable, recevront un châtiment plus terrible que d'autres, de la main du grand exécuteur des desseins divins. Le Seigneur ordonne aux « six hommes », qui représentent symboliquement la partie invisible de l'organisation qui lui est subordonnée, de partir et de tuer sans merci, avec leurs armes, les infâmes. « Et, à mes oreilles, il dit aux autres: Passez après lui dans la ville, et frappez; que votre œil soit sans pitié, et n'ayez point de miséricorde! Tuez, détruisez les vieillards, les jeunes hommes, les vierges, les enfants et les femmes; mais n'approchez pas de quiconque aura sur lui la marque; et commencez par mon sanctuaire! Ils commencèrent par les anciens qui étaient devant la maison. » (Ez. 9: 5, 6) Le Seigneur explique clairement que la « religion organisée », qui a tant déshonoré son nom, et les malfaiteurs dans ce système, qui ont pris part à la persécution de son peuple fidèle et déshonoré le nom de Dieu, doivent être exterminés sans merci.

[24] Quels sont ceux, par conséquent, qui doivent échapper à la destruction? Ce sont les hommes de bonne volonté qui s'enfuient dans la ville de refuge. Ils furent un jour et dans une certaine mesure alliés à l'organisation de Satan; mais à présent ils ont reconnu son infamie et la bonté de Dieu, et ils cherchent un refuge dans l'organisation de Dieu; c'est cette organisation que représentent ces villes de refuge. Ceux qui sont de bonne volonté quittent Babylone, c'est-à-dire l'organisation de Satan et vont se réfugier dans l'organisation de Dieu, en se plaçant du côté de Jéhovah et de son royaume. Ils ne doivent plus avoir aucune relation avec l'organisation impie, et ne plus la soutenir; ils doivent au contraire se placer du côté du Seigneur, et agir en plein accord avec son organisation et avec l'œuvre qu'elle accomplit maintenant.

Les anciens

[25] Les anciens de l'organisation de Dieu sont des fidèles que le Seigneur a conduit dans le temple et oint, et qui sont par conséquent de véritables anciens en Christ, agissant avec maturité. Ils ne doivent pas craindre de proclamer la vérité sur les ennemis de Dieu; cela est préfiguré par les déclarations suivantes de la loi que Dieu édicta à Moab: « Mais si un homme s'enfuit dans une de ces villes, après avoir dressé des embûches à son prochain par inimitié contre lui, après l'avoir attaqué et frappé de manière à causer sa mort, les anciens de sa ville l'enverront saisir et le livreront entre les mains du vengeur du sang, afin qu'il meure. Tu ne jetteras pas sur lui un regard de pitié, tu feras disparaître d'Israël le sang innocent, et tu seras heureux. » — Deutéronome 19: 11–13.

[26] Le fidèle « reste » de l'organisation de Dieu — qui se compose d'anciens — ne doit faire de concessions d'aucune sorte, ni essayer de protéger les meurtriers conscients et les persécuteurs dans l'organisation de Satan; ces anciens ne doivent pas davantage avoir de sympathie pour eux, en présence de l'exécution prochaine de la vengeance de Dieu contre eux. Les fidèles doivent non seulement se séparer de cette organisation inique, mais être pleinement d'accord avec les desseins de Dieu d'exécuter sa vengeance contre elle. Ils doivent être conséquents et prier que ses desseins formels d'exterminer les méchants soient exécutés. Ils témoigneront ainsi leur plein accord avec Jéhovah et avec ses desseins et leur affectueux dévouement pour lui. Ces fidèles doivent donc continuer de proclamer librement et sans crainte la vengeance de notre Dieu, car c'est là une partie de la mission confiée aux oints. — Esaïe 61: 1, 2.

[27] Dans tous les pays de la « chrétienté » vivent des millions d'hommes honnêtes qui ne veulent pas avoir part à la culpabilité du sang innocent qui a été répandu. Par suite de leur ignorance ils ont été attirés, sans même s'en apercevoir, dans les rets de Satan, et ils ont commis maints forfaits à l'égard d'autrui. Selon la loi de Dieu, l'ignorance de la loi constitue une excuse, quand une créature tourne son cœur vers la justice. Mais pour pouvoir s'échapper, ces hommes doivent manifester leur dévouement envers Dieu et son royaume, lorsqu'ils comprennent les dispositions que Dieu a prises en faveur du genre humain. A l'exemple des «anciens de sa ville [du meurtrier]», ils ne doivent pas cacher les coupables mais être en harmonie avec le plus grand Jéhu; et lorsque celui-ci, comme Jéhu, réclame les têtes des fils de la bande d'Achab antitypique, ils doivent suivre l'exemple de ces chefs et anciens, et livrer les coupables.

(2 Rois 10: 1–7) Cela ne signifie aucunement qu'ils doivent participer à l'exécution d'une quelconque créature, mais qu'ils ne doivent pas hésiter à proclamer la vérité quand l'occasion s'en présente, et ne doivent pas se taire, en vue de sauver quelqu'un. Le clergé, notamment la hiérarchie catholique romaine, pousse des cris de détresse et hurle que les témoins de Jéhovah l'attaquent. Cela est tout à fait inexact. Dieu a imposé à son peuple le devoir de proclamer la vérité, afin que d'autres connaissent les desseins de Dieu. C'est la vérité qui démasque les infâmes, et la vérité est expliquée à l'intention de ceux qui désirent faire ce qui est juste.

28 Le grand juge, Christ Jésus, a pris possession de son trône dans le temple et s'occupe du classement des humains. Celui qui désire être en harmonie avec Dieu et la justice doit se placer franchement et sans partage du côté du Seigneur et faire connaître aux autres hommes qu'il opte pour toujours pour Dieu et son gouvernement de justice. Le devoir incombe à présent aux témoins de Jéhovah d'enseigner la classe de Jonadab, afin que ceux qui sont de bonne volonté puissent agir en tout état de cause. Ces hommes de bonne volonté et dont les cœurs sont honnêtes ont été tenus dans l'aveuglement par Satan et ses complices, notamment par le clergé, jusqu'à ce qu'ils aient appris finalement la vérité à propos du Seigneur et de son royaume; c'est ainsi qu'ils ont involontairement secondé la bande perverse et commis des violences à l'égard de ceux qui sont dévoués à Jéhovah et à son royaume, de même qu'a l'égard d'autres personnes.

29 Mais que dire de ceux qui prirent part à la guerre mondiale, tuèrent des hommes au cours des batailles, puis parvinrent à la connaissance de la vérité, se sont entièrement consacrés à l'accomplissement de la volonté de Dieu et se sont dévoués, sans réserve, au Seigneur? Trouvent-ils également protection dans les villes de refuge? Il ne ressort pas des Ecritures Saintes que les villes de refuge seraient également destinées à ceux qui sont devenus membres du corps de Christ. Il n'y a aucune raison apparente pour qu'elles le soient. Une grande différence existe entre les membres de Christ et 'les millions de personnes qui ne mourront jamais', c'est-à-dire les hommes de bonne volonté qui obéissent au Seigneur Dieu, mais ne sont pas acceptés comme une partie du sacrifice de Christ Jésus. Avant la construction de Sion le but de la prédication de l'évangile était de choisir d'entre les nations un peuple pour le nom de Jéhovah. Pour faire partie de ceux qui ont été ainsi choisis, le pécheur doit préalablement confesser son péché devant Dieu, avoir foi en le sang répandu par Christ Jésus comme étant sa rançon, puis consentir inconditionnellement à faire la volonté de Dieu et manifester cette intention en se consacrant entièrement ou en se dévouant sans réserve à Dieu. Il est dans sa volonté que ceux qui ont été choisis pour son nom meurent en tant que créatures humaines, mais vivent par contre comme créatures spirituelles. Celui qui se consacre entièrement à l'accomplissement de la volonté de Dieu et dont la consécration est acceptée est justifié à cause de sa foi en le sang de Jésus et à cause de son obéissance à la loi divine. Tous ses péchés sont expiés par le sang de Christ. Lorsque sa consécration est acceptée, il est justifié; en raison de sa justification il obtient le droit de vivre comme homme, et c'est cette vie humaine qui est alors sacrifiée. Puis Dieu engendre un tel homme pour en faire un de ses fils spirituels et tous ses péchés passés ou hérités sont effacés. « Car celui qui est mort est libre du péché. Or, si nous sommes morts avec Christ, nous croyons que nous vivrons aussi avec lui, sachant que Christ ressuscité des morts ne meurt plus; la mort n'a plus de pouvoir sur lui. Car il est mort, et c'est pour le péché qu'il est mort une fois pour toutes; il est revenu à la vie, et c'est pour Dieu qu'il vit. Ainsi vous-mêmes, regardez-vous comme morts au péché, et comme vivants pour Dieu en Jésus-Christ. » (Rom. 6: 7–11) Par ignorance Saul prit part au meurtre d'Etienne, comme il le confesse lui-même: « Lorsqu'on répandit le sang d'Etienne, ton témoin, j'étais moi-même présent, joignant mon approbation à celle des autres, et gardant les vêtements de ceux qui le faisaient mourir. » (Actes 22: 20) Mais quand Saul eut reconnu la vérité et se fut consacré à l'accomplissement de la volonté de Dieu, en Jésus-Christ, il fut purifié de ses péchés; ces derniers furent effacés et le Seigneur l'accepta comme fils. Celui qui a été ainsi engendré par Jéhovah est une nouvelle créature en Christ Jésus, ainsi qu'il est écrit: « Si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature. Les choses anciennes sont passées; voici, toutes choses sont devenues nouvelles. » (2 Cor. 5: 17) Ce sont ces fils de Dieu qui lors du jugement de Christ Jésus, au temps de la construction de Sion, sont reconnus fidèles et admis dans l'alliance du royaume; ils deviennent une partie intégrante de l'organisation royale de Dieu, symbolisée par une ville. (Apoc. 21: 1, 2) Tous ces membres sont subordonnés à Christ Jésus, le plus grand Moïse, et doivent continuer à lui obéir absolument, en toutes choses, s'ils veulent vivre. (Actes 3: 23) A ces créatures nouvelles vivant en Christ, est adressé le texte biblique suivant: « Nous savons que nous sommes passés de la mort à la vie, parce que nous aimons les frères. Celui qui n'aime pas demeure dans la mort. Quiconque hait son frère est un meurtrier, et vous savez qu'aucun meurtrier n'a la vie éternelle demeurant en lui. » — 1 Jean 3: 14, 15.

30 Ces nouvelles créatures trouvent leur refuge et protection dans l'organisation divine subordonnée à Christ, dans son sanctuaire, sous l'abri du Très-Haut. « Celui qui demeure sous l'abri [litt.: dans la demeure secrète] du Très-Haut repose à l'ombre du Tout-Puissant. Je dis à l'Eternel: Mon refuge et ma forteresse, mon Dieu en qui je me confie! » (Ps. 91: 1, 2) Elles forment une partie de la ville et ne sont par conséquent pas des fugitifs qui s'enfuient vers elle, après la construction de Sion. Les disciples de Christ Jésus dans le temple doivent, pour obtenir la vie éternelle, demeurer fidèles en lui et remplir leurs devoirs. (Jean 15: 5–8) Ils sont tous membres du sacerdoce, sous Christ, leur chef.

31 Depuis la venue du Seigneur Jésus dans le temple et la construction de Sion ceux qui ont été reconnus fidèles et admis dans l'alliance du royaume forment une partie de l'organisation de Dieu. Ce n'est qu'après l'établissement de l'alliance de fidélité à Moab, que les villes de refuge furent instituées; cela montre que dans l'antitype les villes de refuge ne furent instituées ou ne trouvèrent leur utilisation qu'après l'admission des fidèles fils de Dieu dans l'alliance du royaume. Avant leur admission et depuis lors il y eut des hommes de bonne volonté qui violèrent inconsciemment ou accidentellement l'alliance éternelle. La période de sacrifice pour le choix d'un peuple qui porte le nom de Jéhovah doit prendre fin avec l'achèvement de Sion; mais quelle disposition a été prise pour les hommes de bonne volonté qui se consacrent maintenant à Jéhovah Dieu? Ils se trouvent dans le monde gouverné par Satan, mais n'ont aucune affinité avec ce gouvernement impie et se sont séparés de lui. Ils désirent servir Dieu et accomplir sa volonté. Il est très important de comprendre, précisément maintenant, quels sont les desseins de Jéhovah les concernant et quel devoir incombe au fidèle « reste », en relation avec les Jonadabs.

(A suivre)

Questions à étudier

§ 1. Pourquoi Jéhovah a-t-il rassemblé ses saints auprès de lui? Comment manifesteront-ils leur reconnaissance à l'égard de sa bonté?
§ 2, 3. Comment l'exécuteur des desseins de Jéhovah agira-t-il à l'égard de ceux qui ont rompu l'alliance éternelle? Pourquoi est-il si important que la classe du temple attire l'attention des peuples sur ces vérités?
§ 4, 5. Que furent les « villes de refuge »? Expliquez la signification du fait que Jéhovah, au temps de l'établissement de l'alliance à Moab, donna à Moïse les instructions pour cette disposition.
§ 6, 7. Montrez dans quel sens l'établissement des villes de refuge et sa proclamation étaient prophétiques; montrez aussi si cette prophétie s'est accomplie.
§ 8. Décrivez les dispositions prises à l'égard des Lévites et expliquez sa signification prophétique ainsi que son accomplissement.
§ 9. A qui étaient attribuées les villes de refuge? Que représentaient-elles? Pourquoi y eut-il six villes et pourquoi étaient-elles disposées comme elles l'étaient?
§ 10—12. Expliquez la signification prophétique a) de la désignation « villes de refuge » et de leur affectation aux Lévites; b) de leur établissement, après que les Israélites eurent atteint le pays de Canaan.
§ 13. Comment doit être appliquée l'expression « tout homme qui aura tué quelqu'un involontairement »?
§ 14, 15. Comparez la situation à laquelle se réfère Matthieu 23: 35, 36, à la situation actuelle correspondante, dans la « chrétienté ».
§ 16, 17. Que préfigurait le fait que les villes de refuge étaient destinées 'aux enfants d'Israël, à l'étranger et à celui qui demeurait au milieu d'eux'?
§ 18, 19. Montrez qui est le « vengeur du sang ».
§ 20, 21. Décrivez la situation à laquelle sont destinées les villes de refuge antitypiques, et expliquez si elles ont déjà été établies.
§ 22, 23. Quel but a, à ce point de vue, la proclamation de la vérité confiée aux témoins de Jéhovah? Montrez que le passage dans Nombres 35: 20, 21 se réalise manifestement au temps présent. Montrez comment Ezéchiel 9: 5, 6 s'y rapporte.
§ 24. Quels sont les fugitifs qui trouvent protection dans les « villes de refuge antitypiques », et comment trouvent-ils la sécurité?
§ 25—27. De qui s'agit-il dans Deutéronome 19: 11, et comment s'applique le 13me verset de ce chapitre?
§ 28. Expliquez pourquoi il est absolument nécessaire que le message confié aux témoins de Jéhovah ait une large diffusion.
§ 29, 30. Montrez si les « villes de refuge » sont également destinées à ceux qui sont admis dans l'alliance par le sacrifice.
§ 31. Quand et où sont établies les villes de refuge, et qu'indique leur établissement?

(W. T. du 1er Août 1934)

La proclamation du royaume

AU début de l'institution du gouvernement divin sur la terre, il faut que se fasse, conformément aux Ecritures, une campagne publicitaire de grande envergure. Le but de la proclamation du royaume de Dieu et la manière avec laquelle cette proclamation se fait sur la terre entière concernent directement toutes les personnes de bonne volonté.

Les oints du Seigneur actuellement sur la terre ont reçu l'ordre de proclamer de la part de Dieu le jour de la vengeance. (Esaïe 61: 1, 2) La vengeance de Jéhovah ne s'exerce pas contre des individus, mais contre Satan et l'organisation mauvaise au moyen de laquelle il opprime et aveugle les peuples, et contre les agents dont il se sert à cet effet. Le dessein de Jéhovah est de détruire les œuvres injustes de Satan et son organisation, c'est pourquoi il fait maintenant rendre témoignage au sein des nations à ce sujet. Il révèle préalablement à la classe du temple ce qui constitue l'organisation du diable, et elle voit que c'est une organisation puissante et terriblement corrompue que lui seul pourra détruire. Dieu a mis ses serviteurs dans l'obligation de déclarer le dessein qu'il a de l'anéantir. Jésus déclare qu'après la proclamation de la bonne nouvelle, il viendra sur les nations de la terre un temps de trouble tel qu'il n'y en a jamais eu, et que ce sera le dernier. Ce sera l'expression de l'indignation de Dieu contre le grand ennemi et son régime corrompu. (Matthieu 24: 22, 23) Le temps compris entre la cessation des hostilités, en 1918, et la période de suprême détresse sert particulièrement à l'exécution de l'œuvre de témoignage des desseins de Dieu.

Jéhovah déclare par son prophète qu'il a un procès avec les nations qui constituent l'organisation de Satan, et qu'il les détruira. Comme il a déjà précipité Satan du ciel et détruit son gouvernement céleste, nous pouvons être certains qu'il détruira aussi sa domination et son influence sur la terre. C'est là une des œuvres précédant la domination du gouvernement juste de Dieu. (Jérémie 25: 29–36) Jésus-Christ dirige l'assaut dans cette œuvre de destruction. Il le fait en qualité de mandataire de Jéhovah. (Psaume 110: 5, 6) C'est lui qui foule au pressoir pour faire sortir la vie de l'organisation impie. (Esaïe 63: 3–5) Ses fidèles disciples agissent en quelque sorte en qualité d'huissiers: ils notifient aux gouvernants et aux peuples que le dessein de Jéhovah est de détruire, par Christ, cette organisation. (1 Jean 3: 8) Satan sait naturellement que le grand combat approche, mais il est si sûr de lui-même qu'il s'imagine pouvoir remporter la victoire. Comme il se rend compte qu'il n'a plus que peu de temps pour ses préparatifs en vue du grand conflit, il se hâte de rassembler les nations et les chefs de la terre pour les ranger en ordre de bataille. Dans cette grande lutte, son organisation tombera pour ne plus jamais se relever; et alors le nom de Jéhovah sera à jamais exalté. — Apocalypse 12: 12; 16: 13–16.

Les disciples fidèles de Christ Jésus qui constituent le « reste » sont les ambassadeurs terrestres de Dieu et de son Roi. Ils sont dans le monde pour

représenter Jéhovah. Il peut paraître illogique qu'en qualité d'ambassadeurs ils se trouvent encore dans le monde pour y proclamer la vérité sur ce qui est sur le point de s'abattre sur le monde. On pourrait arguer qu'un ambassadeur ne représente un gouvernement auprès d'un autre qu'en temps de paix, que lorsque la guerre est déclarée l'ambassadeur se retire; et que dans le cas qui nous occupe il n'y a pas de paix entre le gouvernement de Dieu et l'organisation de Satan. C'est là en effet la règle observée dans les gouvernements sous le contrôle de Satan; mais ce n'est pas celle du Seigneur. Les Ecritures montrent que les ambassadeurs de Dieu sont aussi envoyés chez les gouvernants en temps d'hostilités. L'organisation de Satan est hostile à l'organisation de Dieu, et Dieu a annoncé son dessein de la détruire. Christ est l'Ambassadeur de Dieu qui réconciliera avec Dieu les peuples qui lui sont hostiles. Les membres du corps de Christ sont également des ambassadeurs et ils participent à cette œuvre de réconciliation, parce que les hommes sont ennemis de Dieu. Nous ne saurions comprendre autrement les paroles de l'apôtre Paul: « Nous faisons donc les fonctions d'ambassadeurs pour Christ, comme si Dieu exhortait par nous; nous vous en supplions au nom de Christ: Soyez réconciliés avec Dieu! » (2 Corinthiens 5: 19, 20) Les ambassadeurs du Seigneur sont dans le monde, mais ils ne sont pas du monde. Ils sont autorisés à avertir les hommes, à leur annoncer ce que la parole de Dieu dit sur son dessein de manifester son indignation contre les systèmes injustes édifiés par Satan. Les peuples étant opprimés, Dieu veut les délivrer, et il veut aussi que cela leur soit annoncé. L'apôtre Paul parlait de lui-même comme d'un « ambassadeur dans les chaînes », et ces chaînes il les devait à l'organisation de Satan. (Ephésiens 6: 20) Tous les ambassadeurs de Christ sur la terre se trouveraient maintenant dans les chaînes si Dieu n'avait étendu sa main sur eux pour les protéger; et il leur accordera son secours jusqu'à ce que l'œuvre qu'il leur a confiée soit achevée. Lorsqu'elle sera accomplie, Dieu les enlèvera.

Tandis que ces ambassadeurs du Seigneur séjournent dans le monde, ils ont beaucoup de tribulations, comme Jésus l'avait prédit. (Jean 16: 33) Elles leur viennent de ceux qui s'opposent au message qu'ils apportent et à l'œuvre qu'ils accomplissent. Ces fidèles, à l'instar de l'apôtre Paul, se réjouissent cependant dans l'affliction parce qu'elle leur prouve qu'ils sont les saints oints de Dieu. (Philippiens 1: 28, 29; Romains 12: 12; Actes 14: 22) Ils sont entrés dans la joie du Seigneur, parce qu'ils voient que le temps de Dieu est venu de réhabiliter son saint nom, de renverser l'oppresseur et d'apporter à la terre par son Roi oint la paix et la justice. Lorsqu'en 1914, à la fin de la longue période d'attente, Jésus reçut de son père l'ordre de se lever et d'engager l'action contre l'ennemi, ce fut pour lui un temps de grande joie. Lorsqu'il vint dans son temple en 1918 et qu'il trouva quelques membres qu'il approuva à cause de leur fidélité, il les invita à entrer dans sa joie. Cette même joie débordante du Seigneur accompagne dans leur œuvre ceux qui ont compris que le temps de la réhabilitation du nom de Jéhovah ainsi que son royaume sont venus, qui aiment le Seigneur et apprécient ses vérités.

Jéhovah Dieu a donné à son gouvernement nouveau-né des cantiques qui sont aussi destinés à ses témoins fidèles et que ces derniers chantent avec allégresse. Les psaumes de la Bible sont des poèmes qui furent écrits pour être mis en musique. En dehors des psaumes il existe très peu d'œuvres poétiques de valeur. Les psaumes du royaume ou gouvernement sont adressés au « chef des chantres ». Il semble évident que le chef des chantres représente les membres de la classe ointe qui sont entrés dans la joie du Seigneur, qui renoncent à eux-mêmes, qui sont actifs et publient les louanges de Jéhovah, et qui retirent logiquement des psaumes des enseignements utiles. Bien que tous leurs frères semblent avoir abandonné le Seigneur, ils se confient implicitement en lui et sont heureux de faire sa volonté. Ils chantent: « L'Eternel, le Seigneur, est ma force; il rend mes pieds semblables à ceux des biches, et il me fait marcher sur mes lieux élevés. » (Habakuk 3: 17–19) La biche est si agile qu'elle escalade avec intrépidité les rochers les plus escarpés. De même les membres de la classe fidèle du « reste » sont placés par Dieu dans des lieux élevés; et à cause de leur humilité et de leur entière confiance en lui, ils ne craignent rien et n'ont jamais le vertige.

Ces psaumes du royaume montrent clairement qu'au début de l'institution du gouvernement divin il faut que se fasse une campagne publicitaire de grande envergure. Le chant du royaume est une façon poétique de faire comprendre au « reste » qu'il doit représenter les intérêts du royaume sur la terre et que son joyeux service est la preuve de son amour pour Dieu et son royaume. (1 Jean 5: 3) Nous mentionnons ici quelques-uns de ces poèmes qui font partie de la musique officielle du royaume de Dieu pour mieux faire comprendre l'œuvre que le Seigneur exécute à l'heure présente.

C'était une coutume établie, une sorte de loi, en Israël, que lors de l'avènement au trône d'un roi, le peuple, conduit par les sacrificateurs (les oints), battait des mains, exprimant ainsi sa joie. (2 Rois 11: 9–12) Ces choses ont été rapportées pour le bien de ceux qui sont parvenus à la fin du monde. (1 Corinthiens 10: 11) Ce fut en pensant à cette coutume et en l'appliquant au temps où Dieu met son Roi sur son saint trône que le poète écrivit:

« Vous tous, peuples (particulièrement le peuple de Dieu), battez des mains! Poussez vers Dieu des cris de joie! » Ces cris de joie expriment la confiance dans la victoire certaine de Dieu. Pourquoi retentissent-ils? « Car l'Eternel, le Très-Haut, est redoutable, il est un grand roi sur toute la terre. Il nous assujettit des peuples, il met des nations sous nos pieds.... Dieu monte au milieu des cris de triomphe, l'Eternel s'avance au son de la trompette ». Cela veut dire que le commencement de l'œuvre de Dieu est accompagné des cris de triomphe de son peuple. Les sacrificateurs sonnaient de la trompette, ce qui figurait à l'avance que les oints proclameraient la gloire de son nom. « Car Dieu est le roi de toute la terre; chantez

avec intelligence». (Version de Darby) Les louanges sont donc chantées par ceux qui comprennent les desseins de Dieu. «Dieu a pour siège son saint trône. Les princes des peuples se réunissent au peuple du Dieu d'Abraham; car à Dieu sont les boucliers de la terre: Il est souverainement élevé». Ces «princes» sont des gens de bonne volonté, des volontaires; et c'est pourquoi, ayant la foi d'Abraham, ils constituent la fidèle classe du «reste» qui proclame joyeusement la gloire de Jéhovah. Les «boucliers» symbolisent Christ le Roi, le gouverneur légitime de la terre; ils se rapportent aux gouvernants ou protecteurs. (Psaume 47:1-9; Osée 4:18; voir note au bas de la page de la version de Darby) Grâce à la protection que leur accorde le chef légitime de la terre, les témoins de Jéhovah se font un plaisir d'exalter fidèlement le nom de Jéhovah et de proclamer son royaume, sous la domination de Christ.

(W. T. du 1er Août 1934)

Satan contrefait l'organisation de Dieu

QUICONQUE sonde les prophéties verra que chaque partie de l'imposante organisation de Dieu a été contrefaite ou imitée par Satan dans la mesure du possible. Le but de Satan a notoirement été de tout temps de défier Dieu, de se rire de lui, de le ridiculiser, d'amener le discrédit sur son saint nom, de le déshonorer, afin de détourner de lui, le grand Dieu, toutes les créatures. Une comparaison entre les deux organisations sera intéressante ici.

La *vraie* organisation doit être étudiée premièrement. *Le Dieu tout-puissant* est le Créateur, le Père et, d'après le terme biblique, «l'Epoux» de Sion; et il est saint. (Esaïe 54:5) *Sion* est la femme qui symbolise l'organisation de Dieu; la mère; l'épouse qui donne naissance à ce qui est saint et approuvé de Dieu. *La postérité* est l'Oint de Dieu dont Jésus-Christ est le Chef et qui accomplit les desseins de Dieu.

Considérons maintenant la contrefaçon: *Satan le faux dieu, le dieu-imitation,* est le créateur et le père de Babylone, l'époux de la vieille «prostituée», comme l'appelle les Ecritures, et le père des méchants. *Babylone* est la femme qui symbolise l'organisation de Satan; elle est la mère de cette organisation, l'épouse, l'impudique et la «mère des impudiques» et des abominations de l'organisation. *La postérité* de Satan et de Babylone est formée des représentants de Satan, c'est-à-dire d'hommes qu'il charge de la domination visible de son organisation impie sur la terre, entre autres les conducteurs de la religion. — Jean 8:42-44.

Dans sa première prophétie, Jéhovah Dieu a dit: «Je mettrai inimitié [haine et hostilité] entre toi [Satan] et la femme [l'épouse de Dieu, son organisation], entre ta postérité et sa postérité: celle-ci t'écrasera la tête, et tu lui blesseras le talon.» (Genèse 3:15) Cette prophétie doit se réaliser; elle est même en train de l'être, mais n'atteindra son plein accomplissement que plus tard. Les deux postérités se sont développées et ont été rendues manifestes. Non seulement l'inimitié existe, elle se manifeste aussi.

Au douzième chapitre de l'Apocalypse, ce livre merveilleux qui contient tant d'images ou de tableaux symboliques, il est écrit: «Un autre signe parut encore dans le ciel; et voici, c'était un grand dragon rouge, ayant sept têtes et dix cornes, et sur ses têtes sept diadèmes.» (Apocalypse 12:3) Cet autre grand signe ou prodige est aperçu en même temps que le premier, celui dont il est fait mention au premier verset de ce même chapitre, savoir, celui de la femme près de mettre au monde un «fils». Le second signe est donc le grand dragon rouge, et celui-ci s'apprête à dévorer ce fils ou cet «enfant mâle». Ces deux signes existaient depuis longtemps déjà, mais ils *apparurent* en même temps à ceux qui veillaient conformément à l'exhortation de Jésus. — Matthieu 24:42.

Ces deux grands signes ou prodiges ont été reconnus, après l'ouverture du temple dans le ciel, par ceux qui étaient dévoués à Dieu et qui ont eu le privilège d'être amenés à la «condition du temple». Le temple fut ouvert dans le ciel en 1918. C'est donc à partir de ce moment que les vrais disciples de Christ discernèrent les signes. Leur premier devoir fut alors d'attirer l'attention de leurs frères chrétiens sur ces vérités, puis de les annoncer à tous ceux qui avaient le désir d'en entendre parler. Ces signes sont une preuve convaincante de la présence du Seigneur et du commencement de son règne, comme aussi de l'existence d'une puissance ennemie qui s'oppose à son royaume. La connaissance de ces choses est d'une haute importance pour ceux qui désirent savoir la vérité.

Beaucoup de prétendus chrétiens ne voient ni l'un ni l'autre de ces signes, de ces prodiges. Ils n'admettent pas que Dieu a une grande organisation, ni que le diable aussi en a une; c'est pourquoi ils trouvent qu'on ne devrait pas parler de Satan, de son activité et des instruments dont il se sert. Ces gens-là se sont laissés bercer par une sorte d'assoupissement qui les a empêchés d'observer la réalisation des prédictions divines. Jésus avait prophétisé qu'en ce temps-ci se trouverait une telle classe de prétendus chrétiens; il leur conseille d'oindre leurs yeux d'un collyre de lumière et de vérité afin qu'ils voient. (Apocalypse 3:18) S'ils négligent cette exhortation, ils ne pourront évidemment pas parvenir à la condition du temple.

Jésus, le grand prophète de Dieu, ayant prédit cet état de somnolence ou de tiédeur parmi ceux qui se disent chrétiens, justement dans les tout derniers jours des expériences terrestres de l'Eglise, il est donc bien certain qu'il en est ainsi. Il est à espérer que la vérité exposée ici aidera quelques-uns de ces tièdes à s'éveiller et à se saisir des privilèges grandioses que le Seigneur met devant eux.

Tous ceux qui sont bien éveillés et absolument dévoués à Dieu voient que le premier grand signe décrit par le Seigneur Jésus et cité plus haut est

l'organisation de Dieu, et qu'il désigne le commencement du règne de Christ. Ils comprennent aussi que l'autre de ces signes est l'organisation du diable qui use de tout son pouvoir et manifeste toute sa méchanceté dans ses efforts pour détruire la postérité de l'organisation divine et diffamer encore plus le nom de Jéhovah.

Les preuves fournies établissent nettement que Satan a commencé à former son organisation aux jours de Nimrod. Dieu a fait consigner dans sa parole ces détails sur Babylone, l'Egypte et l'Assyrie justement pour aider et éclairer son peuple au temps de la fin du monde où nous sommes. (Romains 15:4; 1 Corinthiens 10:11) Le temps fixé est par conséquent venu où Dieu permet que l'on comprenne la signification de l'histoire de ces trois puissances mondiales. On ne peut s'en tirer en prétendant simplement que ce n'est là que de l'histoire ancienne dont on n'a que faire. Le fait que le signe, le prodige, n'est révélé qu'en ce temps-ci où Dieu édifie Sion est la preuve que Dieu veut voir son peuple examiner attentivement cette histoire ancienne et en saisir le sens. Si Babylone, l'Egypte et l'Assyrie ont une place si ostensible dans les Ecritures, c'est sans nul doute pour que le chercheur de vérité soit mis à même de se rendre compte de toute la bassesse et la méchanceté de l'organisation du diable au temps de l'apparition du signe, du grand dragon rouge, et après.

Satan fera tout son possible pour que ce qui est dit ici paraisse faux, parce qu'il s'y sent démasqué, révélé sous son véritable jour. Tous les esprits réfléchis devraient s'attendre précisément à cela. Les méthodes de Satan ont toujours été astucieses et ont porté le sceau du mensonge et de la duperie. Il trompe les hommes et calomnie tous ceux qui cherchent à faire le bien; il s'oppose à Dieu et à la justice; il dévorerait ou anéantirait tout ce qui sert à honorer le nom de Jéhovah.

Il essayera de faire croire à quelques-uns que ce qui est écrit ici l'est écrit pour pousser les peuples à se révolter contre leurs gouvernements. Mais tel n'est certainement pas notre but. Les peuples ne gagneraient rien par le soulèvement ou la révolution; ils ont pour ainsi dire pieds et poings liés, ils sont impuissants. Ils sont totalement asservis par le diable et son organisation. Il est impossible aux humains de se libérer eux-mêmes. Les Israélites étaient esclaves en Egypte, et tous les peuples de la terre sont pareillement esclaves de l'organisation du diable. Dieu cependant les libérera au temps voulu et selon sa propre méthode, exactement comme l'indique sa parole.

L'attention des hommes doit être attirée sur l'organisation du diable pour qu'ils puissent s'enfuir, la quitter, se tourner de tout leur cœur vers Dieu et obtenir ainsi ses bénédictions.

Les multitudes de la race humaine sont tenues dans la servitude par l'organisation de Satan sans qu'elles s'en doutent. Il est certain que beaucoup de dirigeants, de chefs des nations de la terre, désirent sincèrement voir naître des conditions meilleures au sein des peuples. Ils font leurs plus grands efforts pour améliorer les gouvernements et la situation des masses; mais le temps fixé est arrivé où peuples et gouvernants doivent savoir qu'aucune puissance humaine ne sera capable d'apporter du soulagement et des bénédictions, que seule celle du Très-Haut le fera. Aussi est-il important pour nous de reconnaître et d'apprécier l'organisation divine et en même temps de reconnaître aussi la force et la monstruosité de celle de Satan.

Les plus fortes nations de la terre se désignent du titre commun de « chrétienté », leur religion étant, selon elles, la « religion chrétienne ». Les autres nations, celles qui ne prétendent pas adorer Dieu et Christ, mais bien des idoles, sont appelées « païennes ». Il existe deux grandes organisations, celle de Dieu et celle de Satan. A laquelle des deux les nations d'aujourd'hui appartiennent-elles? Tout homme droit et sincère désirera certainement connaître la vérité sur cette question, car elle est aussi celle du bonheur ou du malheur des peuples. Personne ne saurait trouver d'avantage durable à rester aveugle au sujet de la vérité. Pesons donc les faits loyalement, sans parti pris, et la conclusion sera alors conforme à la vérité.

La religion des nations qui forment la « chrétienté », avons-nous dit, est dit « chrétienne ». L'est-elle réellement? Pour être un chrétien, on doit être un vrai disciple de Jésus-Christ, et reconnaître Jéhovah Dieu, l'adorer et lui obéir. Un chrétien doit prendre la parole de Dieu pour la vérité, parce que le grand Prophète, Jésus-Christ, a déclaré qu'elle est la vérité. (Jean 17:17) Or, la majorité des chefs de la religion dit « christianisme » nient aujourd'hui la vérité de la Bible; ils nient que le sang de Jésus a fourni le prix du rachat ou la rançon de l'homme, a pourvu à sa libération de l'esclavage du péché et de la mort. La véritable base du christianisme est le sacrifice rédempteur de Jésus-Christ. Il n'y a pas d'autre moyen de salut; la parole de Dieu l'indique clairement. (Actes 4:12) Tous les prédicateurs « modernistes » nient que Dieu a créé l'homme à l'état de perfection, que l'homme est tombé par suite du péché, et que sa rédemption est assurée par le sacrifice de Jésus. Et pourtant ils se donnent pour chrétiens et sont des conducteurs de la religion de la chrétienté.

Dans l'organisation divine il ne pourrait y avoir deux classes de conducteurs, car Dieu n'admet pas la confusion. Dans la chrétienté cependant, il y en a plus de deux, notamment les modernistes et les fondamentalistes ou orthodoxes, puis les partisans de la soi-disant science chrétienne, et d'autres. Les fondamentalistes sans exception enseignent que l'être humain a une âme immortelle, inhérente, une âme donc qui ne peut mourir, qui continue à vivre, même lorsque survient ce qu'on nomme la mort, soit dans la félicité, soit dans les tourments. Cette théorie repose sur le mensonge de Satan, et Jésus a dit que Satan était le père du mensonge. (Genèse 3:4; Jean 8:44) Le conducteur fondamentaliste nie ainsi que le sang de Jésus a été versé pour que chaque créature humaine puisse avoir l'occasion d'obtenir la vie; il nie que Dieu donnera à tout le monde cette occasion de délivrance et de régénération sur la terre.

Jésus-Christ, dont la chrétienté porte le nom, a donné le même commandement que son Père:

« Tu ne tueras point! » qui est tout spécialement pour ses disciples, les vrais chrétiens. Il a de plus enseigné que l'homme qui hait son frère est un meurtrier. Malgré cela, lorsque survint la guerre mondiale presque tous les prédicateurs, les modernistes comme les fondamentalistes, prêchèrent la haine et excitèrent les hommes à se tuer les uns les autres. Les hommes d'église de la chrétienté et les grands de leurs troupeaux étaient répartis à peu près également dans chacun des camps ennemis, et ils poussèrent leurs hommes au meurtre de ceux du camp opposé. Cet esprit-là ne peut aucunement avoir été celui de l'organisation de Dieu.

Jésus ne s'occupa jamais de la politique du monde. Il n'était pas du monde bien qu'il fût dans le monde. Il a vaincu le monde et il dit à tous ses fidèles disciples qu'ils devaient aussi le vaincre, (Jean 16: 33; 8: 23; 18: 36–38), parce que Satan en est le souverain invisible, le dieu. (Jean 12: 31; 14: 30) Ses fidèles apôtres, les représentants autorisés de Dieu, ont enseigné à tous ses disciples à se séparer du monde et à se vouer à l'œuvre de la proclamation du Roi et de son royaume de justice. — 2 Corinthiens 6: 17, 18; Jacques 1: 27.

Ils ont en outre enseigné que quiconque prétend être un disciple de Christ et se fait ami du monde est un adultère et un ennemi de Dieu. (Jacques 4: 4; 1 Jean 2: 15) Presque tous les prédicateurs, tant catholiques que protestants, font de la politique et s'efforcent même d'attirer sous leur contrôle l'élément politique des Etats de la terre dénommés la « chrétienté ». Presque tous prêtèrent leur concours aux autorités militaires lors de la grande guerre. Cette façon d'agir est tout à fait contraire aux lois de l'organisation de Dieu. C'est la façon d'agir de l'organisation de Satan.

(W. T. du 1er Août 1934)

Textes et Commentaires

1 Novembre

« Ceux de la onzième heure vinrent, et reçurent chacun un denier. » — Matthieu 20: 9.

Jéhovah, le maître de la vigne, ne fait point acception de personne, ni ne se laisse entraîner par la partialité. Son approbation ne va qu'à la fidélité manifestée et prouvée par un complet dévouement à Dieu et à son royaume. Et ce n'est pas parce que l'on a depuis de nombreuses années servi le Seigneur et fait partie de son peuple que l'on plaît à Jéhovah plus que celui qui ne le connaît que depuis peu. Mais le propriétaire de la vigne n'a pas dit à Christ Jésus, l'intendant, d'appeler les « anciens élus », ceux qui occupent une place proéminente dans l'organisation terrestre, de les louer hautement et de les payer avant les autres, afin que tous puissent voir que ceux-là ont été de meilleurs ouvriers et sont récompensés en conséquence. Non; il lui a dit au contraire: « Appelle les ouvriers, et paie-leur le salaire, en allant des derniers aux premiers. » Or, les derniers-venus sont payés les premiers. T 5/1/34.

2 Novembre

« Abattez l'arbre ... Mais laissez en terre le tronc où se trouvent les racines [la souche], et liez-le avec des chaînes de fer et d'airain, parmi l'herbe des champs. » — Daniel 4: 14, 15.

Le « tronc où se trouvent les racines » représente et symbolise l'homme originel qui faisait partie de l'organisation dominée par Lucifer. Le commandement de laisser la souche en terre montre que Jéhovah se propose de faire naître un arbre nouveau ou de constituer une organisation par laquelle et grâce à laquelle les créatures obéissantes pourront parvenir à la vie éternelle. Mais cette vie éternelle que peuvent espérer les hommes, ce n'est point à leurs propres efforts qu'ils la devront, mais au royaume de Dieu gouverné par Christ, le Sauveur, le Roi et le gardien ou maître de la terre. Les « chaînes de fer et d'airain » qui lièrent le tronc ou la souche montrent qu'un long temps s'écoulera avant que puisse se produire, grâce à l'organisation de Dieu, la régénération de l'homme obéissant, et que, durant toute cette période, la terre sera sous la perverse domination des esprits du mal (« airain ») et des hommes imparfaits (« fer »). T 6/1/34.

3 Novembre

« O Dieu! sauve-moi par ton nom! » — Ps. 54: 3.

Les ennemis de Jéhovah haïssent ses témoins et conspirent pour les détruire. Ceux-ci savent qu'ils sont en danger, mais ils savent aussi que Dieu est pour eux, et ne craignent pas l'ennemi. Ils se confient en Dieu, et, conformément à sa volonté, lui demandent de procéder à l'exécution de ses ennemis, pour la réhabilitation et la gloire de son nom. Ils soutiennent et défendent sa cause en ce jour du jugement, ils proclament courageusement ses louanges. Les hommes ne peuvent témoigner en fait leur hostilité à l'égard de Dieu qui est invisible, mais ils peuvent témoigner leur haine contre ceux qui proclament le message de vérité. C'est ainsi qu'ils prouvent être ennemis de Dieu et du royaume. Tous ceux qui ne rendent pas honneur au nom de Jéhovah souffriront par Harmaguédon. La classe du « serviteur fidèle » doit montrer à l'humanité la direction qu'elle doit prendre, lui faire connaître et apprécier le nom de Jéhovah qui est le chemin conduisant à la vie. T. 33.

4 Novembre

« Puis viendra le jugement, et on lui ôtera sa domination, qui sera détruite et anéantie pour jamais. » — Daniel 7: 26.

Il s'écoule un grand espace de temps entre la croissance de la petite corne, qui est le système mondial anglo-américain, et le temps du 'jugement et de l'enlèvement de sa domination', qui indique la fin et l'anéantissement de la septième puissance mondiale. Avant que n'est atteinte cette destruction, le royaume sous Christ a commencé, et après

ce commencement a eu lieu la purification du sanctuaire. (Daniel 8: 14) Après cette purification vient la « bataille du grand jour du Dieu tout-puissant », au cours de laquelle seront détruits la « bête » et le « faux prophète » (la petite corne). Puis Satan sera complètement supprimé. Il faut que le sanctuaire soit purifié et qu'il en soit fait une partie de l'organisation guerrière de Jéhovah, avant que ne soit livrée la bataille d'Harmaguédon, parce que le « reste » constitue une partie de l'organisation dont se sert alors Jéhovah. T 10/1/33.

5 Novembre

« Ce sont des gens qui murmurent, qui se plaignent de leur sort . . . qui ont à la bouche des paroles hautaines, qui admirent les personnes par motif d'intérêt. Ce sont ceux qui provoquent des divisions. » — Jude 16: 19.

Les événements actuels montrent que depuis que fut décerné le « nouveau nom » et que les salaires furent distribués aux ouvriers de la vigne, c'est-à-dire que le denier leur fut payé, certains membres qui remplissaient autrefois la charge d'« anciens » et qui prétendent en être dépossédés, élèvent contre l'œuvre terrestre du Seigneur murmures et plaintes, mais c'est en réalité contre Jéhovah lui-même qu'ils se rebellent. Ces égoïstes créatures protestent contre le traitement qu'elles reçoivent du Seigneur et il n'est guère probable qu'elles fassent usage du nouveau nom selon la volonté de Jéhovah. Et de fait, ils ne se servent point de ce nom tel que Dieu le veut. Ils veulent se diriger d'après leurs propres et égoïstes idées, refusant d'agir suivant les directives que leur transmet l'organisation du Seigneur. T 5/1/34.

6 Novembre

« Les morts en Christ ressusciteront premièrement. Ensuite, nous les vivants, qui serons restés, nous serons tous ensemble enlevés avec eux sur des nuées, à la rencontre du Seigneur dans les airs » — 1 Thess. 4: 16, 17.

Voici quel est, selon les paroles de l'apôtre, l'ordre de la résurrection et de l'édification de Sion: 1) La résurrection des morts fidèles; 2) le rassemblement à Sion, du « reste » encore vivant, ce qui a lieu au temps où le Seigneur apparaît dans le temple de Jéhovah. Les mots « tous ensemble enlevés avec eux », ou comme le dit une traduction anglaise: enlevés avec eux « en même temps », veulent dire 'dans un temps spécialement désigné', mais pas dans une journée de vingt-quatre heures, ou encore dans la même année et certainement pas au même instant. L'expression « tous ensemble enlevés avec eux » désigne un temps qui a commencé en 1914 et dure jusqu'à Harmaguédon. Cette même époque est aussi appelée « le jour de l'Eternel », pendant lequel les morts fidèles sont ressuscités et le fidèle « reste » changé. T. 5/15/34.

7 Novembre

« Heureux celui qui attendra, et qui arrivera jusqu'à mille trois cent trente-cinq jours! » — Daniel 12: 12.

La fin de la période des 1335 jours doit marquer le début d'une époque de grâces particulières en faveur des oints de Dieu, sur la terre. A partir de septembre 1922 maintes vérités furent révélées au peuple de Dieu; cette révélation encouragea beaucoup les fidèles et les incita à poursuivre leur tâche; et exactement 1335 jours après, c'est-à-dire vers la fin de mai 1926, et pour être plus précis, le 25 mai 1926, Jéhovah répandit ses grâces sur son peuple, à l'occasion du congrès de Londres, et à ce moment aussi, l'ange du Seigneur versa la cinquième « coupe ». (Apocalypse 16: 10) Ainsi fut marqué le début du temps du bonheur pour le peuple de Dieu, et ce temps ne prendra jamais fin. Ce fut encore le début du temps à partir duquel il faut compter les 2300 jours, époque à la fin de laquelle le sanctuaire devait être purifié. T 10/15/33.

8 Novembre

« Car il n'est rien de caché qui ne doive être découvert . . . Prenez donc garde à la manière dont vous écoutez. » — Luc 8: 17, 18.

Il n'est pas dans les prérogatives d'un membre du « reste » d'indiquer à ses frères quelle doit être leur façon d'agir et ce qu'ils doivent faire. Aucun membre du « reste » ne jouit d'une supériorité quelconque sur les autres membres et n'a le droit de leur prescrire ce qu'ils doivent faire. Christ Jésus, le chef du temple, est le Maître, le Prophète et le Juge, et c'est lui qui enseigne la classe du « reste ». Il lui indique ce qu'elle doit faire, et c'est pourquoi elle ne doit pas s'en rapporter à l'un de ses frères pour l'instruire de ce qu'elle doit faire. Si vous êtes un des membres du « reste », et si vous êtes dans le temple, les instructions du chef de la classe du temple sont suffisamment nettes et claires. Si quelqu'un venait vous dire de ne pas prêcher la vérité, cela ne mettrait aucunement fin à votre responsabilité. Christ dit: 'Ce que vous avez appris dans le temple, allez courageusement le proclamer, sans égard à toute persécution et opposition.' Si vous aimez Dieu vous serez courageux. T 2/15/34.

9 Novembre

« Dans ta bonté, anéantis mes ennemis, et fais périr tous les oppresseurs de mon âme! Car je suis ton serviteur. » — Psaume 143: 12.

Le temps est venu pour Jéhovah d'agir contre ses ennemis, il est temps pour ses fidèles témoins également de montrer qu'ils sont toujours en parfaite harmonie avec sa volonté en priant pour l'anéantissement de ses ennemis. Ce n'est pas par esprit de vengeance qu'ils prient Dieu de détruire ceux par lesquels ils ont souffert, mais parce que

ces persécuteurs haïssent Dieu et se sont élevés contre lui. Cette attitude des derniers fidèles ne hâtera en rien l'action de Dieu; elle ne doit pas avoir ce but non plus. Il s'agit simplement pour eux de montrer qu'ils obéissent à la volonté de Dieu, qu'ils sont en parfait accord avec les dispositions annoncées dans sa parole. T 5/33.

10 Novembre

« Ils reçurent aussi chacun un denier. » — Matthieu 20: 10.

Depuis le 26 Juillet 1931 tous ceux qui désirent trouver place dans le royaume ont eu l'occasion de prendre connaissance de ce « nouveau nom », en quelque partie de la terre qu'ils soient. Ce nom leur a donc également été proposé pour qu'ils l'acceptent et l'adoptent. Et pour ceux qui ont agi ainsi en toute sincérité et en toute vérité cela signifiait qu'ils partageaient avec leurs frères et sœurs le privilège d'être « un peuple . . . pour son nom », choisi et employé pour être son témoin sur cette terre. Voilà le « denier », le salaire payé à tous les ouvriers. Toute la classe du royaume jouit de cet honneur. La question qui se pose maintenant n'est pas de savoir depuis quand vous avez travaillé dans la « vigne au vin généreux », mais si vous avez toujours servi Dieu fidèlement, et avec un complet dévouement envers lui. Dans l'affirmative, le nouveau nom vous est offert; ce nom sera votre récompense et vous avez le privilège de l'accepter et de vous en servir. T 5/1/34.

11 Novembre

« Qu'ils sont beaux sur les montagnes, les pieds de celui qui apporte de bonnes nouvelles, qui publie la paix: de celui qui apporte de bonnes nouvelles, qui publie le salut! de celui qui dit à Sion: ton Dieu règne! » — Esaïe 52: 7.

Cette prophétie concerne le message de Jéhovah et ses messagers. Le monde entier est actuellement dans l'affliction et la détresse, et aucun espoir ne surgit des plans formés par les hommes. Mais il est dit à ceux qui désirent connaître Dieu et son Roi: « Les nations espéreront en son nom. » De même que Jonadab fut mis en étroit contact avec Jéhu, de même maintenant la classe des « brebis » est mise en étroit contact avec les porteurs du divin message de paix. Pour que la classe de Jonadab entende le message du Roi, il est nécessaire que ce message soit proclamé, et c'est là le privilège conféré au « reste » fidèle. — Romains 10: 14, 15. T 6/1/34.

12 Novembre

« Car l'amour de l'argent est une racine de tous les maux. » — 1 Tim. 6: 10.

Toutes les organisations religieuses du monde sont commerciales, parce que toutes sont créées et travaillent pour le bénéfice personnel de Satan et de ses dupes, et pour détourner l'homme de Jéhovah Dieu. Déjà dans la plaine de Schinéar Satan organisa une religion dont le but précis était la réalisation d'un bénéfice personnel, pour Satan et pour le genre humain, et qui devait en outre détourner ce dernier de Dieu. La religion du monde est commerciale, parce qu'elle constitue le moyen principal employé par Satan pour trafiquer de la chair et du sang humains. L'égoïsme, l'amour de soi et du profit personnel, conduisit le peuple de Schinéar dans les pièges de Satan. Depuis lors et jusqu'à nos jours chaque religion du monde, quel que soit son nom, a été organisée et travaille pour le profit d'hommes égoïstes. C'est pourquoi toutes ces religions sont des religions commerciales. C'est là une preuve de ce que « l'amour de l'argent (ou du gain personnel acquis par l'égoïsme) est la source de tous les maux. » T 3/1/34.

13 Novembre

« L'ordre de laisser le tronc où se trouvent les racines de l'arbre signifie que ton royaume te restera quand tu reconnaîtras que celui qui domine est dans les cieux. » — Daniel 4: 26.

Dans le rêve de Nebucadnetsar, l'ordre de laisser en terre le tronc, représentant la partie humaine de l'organisation originelle, traduit le dessein de Jéhovah concernant la rédemption et la délivrance finale de ceux qui lui obéissent et la possibilité pour qu'ils puissent se développer en une organisation nouvelle et atteindre ainsi à la vie éternelle. Sans aucun doute « l'arbre au milieu de la terre » que Nebucadnetsar vit dans son rêve symbolise l'organisation de Satan qui sera détruite pour toujours tandis que par la grâce de Jéhovah croîtra un nouvel arbre qui est son organisation capitale de justice dont Christ Jésus est le chef et gardien. Et c'est en ce nouvel arbre que réside tout l'espoir de l'humanité qui fit partie de l'arbre originel. Christ Jésus est donc l'arbre d'espérance.

14 Novembre

« Car l'affection de la chair est inimitié contre Dieu, parce qu'elle ne se soumet pas à la loi de Dieu, et qu'elle ne le peut même pas. » — Romains 8: 7.

L'esprit des hommes est dirigé vers les choses de ce monde, c'est-à-dire qu'il tend à soutenir les systèmes religieux, ainsi qu'a animer les organisations commerciales et politiques qui dominent le monde et sont toutes dirigées contre Dieu et sous la dépendance de Satan. Toutes les crétures terrestres louent et exaltent l'homme, et parlent de ses importantes conquêtes, mais aucune n'honore le nom de Jéhovah. Or celui qui, après s'être engagé à faire la volonté de Dieu, manque à sa parole ou se refuse à exécuter les commandements de Jéhovah pour échapper à la blessure du blâme ou aux persécutions venant du monde, celui-là obéit à la chair, il est affectionné à la chair, ennemi de Dieu et de son royaume. T 6/33.